

*
**

Le 8 dud. avril 1750, Monsieur Antoine a esté nommé curé. Il a fait son entré le 12 dud.

Le dit Monsieur Antoine a esté nommé curé de Panisière, il a fait sa démission de la cure de Nuelle, et le 12 mars 1751, Monsieur Nourison a fait son entré pour curé de Nuelle, led. jour.

*
**

Monsieur Nourison, nostre curé, est mort le 25 avril, à 11 heure du soir 1757 ; on l'a enterré au proche du grand autel, sous la lampe.

*
**

Monsieur Goude est entré en possession le 5 may 1757, pour curé. Il est mort le 27 avril 1763.

*
**

Le 9^e juin 1749, Jean Poysat, mon gendre, me doit pour quatre douzaine de ays de peuple (14) 12 livres.

Plus du premier juillet 1749, cent quarante huit livres de paille.

Je dis 148 livres de paille.

*
**

Le 7^e novembre 1762, j'ay achepté une baraille de vin de Salomon Bost au pris de 6 livres lané, qui me maintien de la teneur de 2 ané et 5 cimaize, dont je luy ay donné 12 livres et 12 sous d'étraine, et s'il ne les tien pas, il me doit randre le surplus.

La baraille a été geogé par Denoyel et ne tien que 2 ané juste.

A. VACHEZ.

(14) *Ays de peuple.* — Planches de peuplier.